

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE  
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi  
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
21 juin 2023

PUBLIE LE : 23 JUIN 2023

Délibération n°230621-2 : Composition du bureau et élection de ses membres : Vice-présidents et secrétaire

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à dix-sept heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président sortant le quatorze juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JAOUEN, doyen de l'assemblée, puis de Monsieur Jean-François PERRAULT, Président du Syndicat Intercommunal nouvellement élu et immédiatement installé.

**SEANCE DU 21 JUIN 2023**

**PRESENTS**

**LOUVECIENNES**

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE  
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE  
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

**MARLY-LE-ROI**

Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE  
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE  
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE  
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

**ABSENTS EXCUSES :**

Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE

**Communes non représentées : Néant**

**Assistaient à la séance :**

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys  
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys  
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>2</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>5</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>7</b>
<b><u>Pouvoirs</u></b>	:	<b>1</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>7 pour l'élection du Président 8 pour les autres délibérations</b>

**OBJET : COMPOSITION DU BUREAU ET ELECTION DE SES MEMBRES : VICE-PRESIDENTS ET SECRETAIRE**

**RAPPORTEUR** : Le Président

**VU** le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles article L.5211-2, L.5211-8, L.5211-10, L.2122-7, L.2122-8 et L.2122-15 ;

**VU** la démission de Monsieur Jean-Paul JAOUEN en tant que Président du syndicat intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi ;

**VU** les statuts du Syndicat Intercommunal et notamment l'article 7 qui prévoit que le Bureau Syndical est composé, outre du Président, de :

- deux Vice-président(e)s ;
- un(e) secrétaire.

Après l'élection du Président, il convient donc d'élire les autres membres du Bureau à la majorité absolue et au scrutin secret.

**LE COMITE,**

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, constate les résultats suivants :

**Election du 1<sup>er</sup> Vice-président :**

Candidature déclarée : Monsieur Jean-Paul JAOUEN

<b>1<sup>er</sup> tour :</b>	Nombre de votants	:	8
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	8
	A obtenu	:	8

Monsieur Jean-Paul JAOUEN ayant obtenu la **majorité absolue** des suffrages au 1er tour de scrutin, est élu premier Vice-président du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi.

**Election du 2<sup>nd</sup> Vice-président :** Madame Emmanuelle RAMPAZZO

Candidature déclarée :

<b>1<sup>er</sup> tour :</b>	Nombre de votants	:	8
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	8
	A obtenu	:	8

Madame Emmanuelle RAMPAZZO ayant obtenu la **majorité absolue** des suffrages au 1er tour de scrutin, est élue seconde Vice-présidente du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi.

## **Election du Secrétaire :**

Candidature déclarée : Madame Florence ESNAULT

<b>1<sup>er</sup> tour :</b>	Nombre de votants	:	8
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	8
	A obtenu	:	8

Madame Florence ESNAULT, ayant obtenu la **majorité absolue** des suffrages, au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, est élue Secrétaire au Bureau du Syndicat intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi.

Fait à Marly-le-Roi, le 22/06/2023

Transmis en préfecture et affiché le 23/06/2023

**Pour Extrait Conforme**

**Emmanuelle RAMPAZZO**  
Secrétaire de séance

**Jean-François PERRAULT**  
Président du Syndicat Intercommunal

